



**Déclaration de la FSU
Comité Social d'Administration
Spécial Départemental du Calvados
Mardi 23 janvier 2024**

Madame la Directrice académique,

Il eût été d'usage de démarrer ce premier CSA SD de 2024 par des vœux. Pourtant, la colère des personnels que nous représentons est telle, après les propos indignes de la ministre qui sont une insulte proférée à l'égard de toutes celles et ceux qui font vivre l'École publique au quotidien, que nous ne pouvons commencer par des propos enjoués. Notre ministre, qui consacre une partie de son temps à l'Éducation Nationale, entre deux réunions de préparation des Jeux Olympiques, a ainsi fait le choix de se placer, dès le premier jour, dans le camp des ennemis de l'École publique. Elle a sciemment menti pour véhiculer les clichés, déjà chers à Gabriel Attal, d'absentéisme dans les écoles et les établissements publics. Elle a dénigré l'engagement de tous les personnels au service de la réussite des élèves et de leur épanouissement. Elle a prôné, en revanche, une école du séparatisme, qui exclut les plus fragiles, fait fi de la laïcité, incite à la non-mixité, utilise des méthodes passéistes et propage des idées réactionnaires.

Les personnels ne se laisseront pas ainsi violemment attaquer. Ils exigent des excuses de la part de la ministre et du gouvernement. Les excuses adressées à l'école de Littré sont insuffisantes. Ce que les enseignant-es attendent ce sont des actes concrets de soutien à l'École publique. Cela passe par le respect des personnels, par l'attention prêtée à leurs revendications, par des salaires et des conditions de travail significativement améliorés.

Une fois de plus dans ce CSA SD, nous tenons à aborder la réforme de la voie professionnelle qui se met en place à marche forcée, malgré une opposition unanime, sans bilan de la réforme précédente, sans anticipation des textes et modalités d'examens et sans dialogue social digne de ce nom. Le ministère a dernièrement essuyé un nouveau revers en CSE lorsque le projet de texte réformant le bac pro a été rejeté le 8 janvier sans recueillir un seul vote favorable (50 contre et 18 abstentions), ce qui est inédit.

La FSU n'a de cesse d'alerter. Les conséquences sont dévastatrices pour les enseignants, les élèves, les personnels de direction, et tous les personnels administratifs. Les personnels de direction vont devoir présenter une DHG fluctuante jusqu'en mai 2025! Et après quid des EDT, quelle mixture va-t-on nous imposer ? C'est pire que de la provocation ! C'est un dénigrement affiché ! Devra-t-on s'y habituer ?

Aux suppressions de postes qui découlent de cette réforme, s'ajoutent des changements structurels du métier, des incertitudes quant à l'évolution des programmes et des modalités d'examen. Aucune projection n'est envisageable à ce jour. Qu'allons-nous répondre aux parents d'élèves et aux futurs parents d'élèves lors des portes ouvertes où tous les personnels font de leur mieux pour offrir les plus belles perspectives et attractivité aux futurs postulants. Hors de question de cautionner un tel flou pédagogique, nous refuserons de donner le change face aux familles et aux jeunes qui espèrent une formation de qualité. Ce sont les personnels qui tiennent le service public d'enseignement à bout de bras.

Renoncer à promulguer l'arrêté faisant évoluer les grilles serait un premier signe de bonne volonté et d'apaisement, respectueux de la démocratie sociale. La FSU attend donc de la nouvelle ministre une

réouverture de concertations sur la base d'un diagnostic rigoureux et transparent sur l'état de la Voie Professionnelle scolaire, afin d'améliorer les conditions d'exercice de ses métiers et pour créer de réelles conditions de réussite scolaire pour tous les élèves. Elle demande également qu'avant toute réforme structurelle, le ministère respecte la réglementation et engage enfin une étude d'impact comme ne cessent de le demander les OS en FSSCT MEN depuis l'automne 2022.

Contrairement à ce qu'affirmait, la semaine dernière, la ministre aux médias, il y aura bien des suppressions de postes dans les 1^{er} et 2^d degrés. Pour le Calvados, c'est 7 ETP supprimés dans les collèges et 25 dans le 1^{er} degré.

Pour le 1^{er} degré, les mesures mises en place par Blanquer (dédoublage de classes de GS, CP et CE1 en REP, poursuite de la scolarisation en toute petite section des enfants de 2 ans dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville) sans moyens supplémentaires entraînent de facto des manques de personnels pour les remplacements si chers à notre Ministre. L'obligation pour les enseignants du 1^{er} degré de choisir leur manuel scolaire parmi ceux labellisés et l'imposition de la méthode de Singapour en mathématiques sont autant d'attaques contre la liberté pédagogique. Pour sûr, le « Choc des savoirs » va être violent !

Dans les collèges, la rentrée 2024 signe la fin du collège unique. Sous prétexte que les élèves fragiles « freineraient », selon Gabriel Attal, « les meilleurs élèves et les empêcheraient de s'envoler », la mise en place de groupes de niveaux en français et en mathématiques vient faire éclater les groupes classes et instaurer une école à deux vitesses, séparant au sein d'un même collège, les élèves les plus faibles et les meilleurs, souvent synonymes malheureusement des plus défavorisés et des plus favorisés. La promesse de l'école républicaine est ainsi rompue !

Ces annonces sont d'autant plus insupportables pour la profession qu'aucun texte officiel n'est paru et qu'on va donc assister, comme l'an passé, à une déréglementation lamentable : les chefs d'établissements, garants de l'application des textes, vont devoir faire voter des DHG qui ne seront pas réglementaires pour obéir docilement à leur hiérarchie. Cette méthode n'est pas plus admissible en 2024 que par le passé !

Par ailleurs, à l'épreuve de la réalité, cette nouvelle organisation demandée va se révéler impossible à mettre en œuvre. Sans moyens supplémentaires, sans recrutements massifs de professeurs de français et de mathématiques, le fiasco de la rentrée 2024 s'annonce pire que celui de 2023. Ce n'est pas un établissement sur deux où l'on constatera qu'il manque un professeur : c'est un groupe de mathématiques sur 4 dans lequel aucun professeur de mathématiques n'interviendra, un groupe de français sur 5. L'absence de dotation suffisante risque de vider la marge complémentaire en la dédiant à ces groupes, retirant alors des moyens aux autres disciplines.

Nous tenons également à vous alerter sur les conditions de travail scandaleuses des enseignants d'EPS : 2024 année olympique et paralympique ou année du démantèlement du service public ?

Le SNEP-FSU du Calvados souhaiterait attirer votre attention sur les conditions de travail extrêmement compliquées et difficiles des enseignants d'EPS dans cette période de froid « sibérique ». On peut parfois entendre : « ce n'est pas grave vous n'avez qu'à vous bouger un peu plus ». Que dire du record de -4 degrés dans une installation sportive du Calvados ou en voyant des élèves frigorifiés pratiquant avec blouson, bonnet et gants. Il serait urgent, que les conditions exceptionnelles d'exercice ainsi que la notion d'usure professionnelle, qui est très prégnante chez les enseignants d'EPS soient reconnues comme peuvent en témoigner les nombreux accidents de service des collègues. La FSU considère, qu'en la matière, l'Éducation nationale partage les responsabilités avec les collectivités territoriales et doit agir pour protéger les personnels et les élèves quoiqu'il en coûte !

Nous, enseignantes et enseignants d'EPS du SNEP, exigeons que la grande cause nationale pour le sport ne se résume pas à une grande campagne de communication politique et d'affichage. En effet,

depuis 2017, les différentes mesures prises par les gouvernements successifs n'ont fait que diminuer année après année ; l'éducation physique et sportive (1000 postes supprimés dans le second degré, baisse de la formation initiale et continue, disparition de l'épreuve ponctuelle EPS au DNB, baisse des horaires obligatoires dans les lycées pro).

Nous souhaiterions également dénoncer l'étranglement du sport scolaire avec un déficit qui s'élève à plus de 12 millions d'Euros en nous interrogeant sur ce mode de gestion inédit.

Dans ce contexte, et comme nous l'avons déjà signifié, les décideurs ont mis en place les dispositifs : 30 minutes d'activité par jour, 2 heures de sport au collège peu efficaces et qui ne répondent pas aux enjeux et qui concernent très peu d'élèves. Ce sont des éléments de communication et un miroir aux alouettes... Alors que l'EPS, elle, permet des apprentissages pour toutes et tous et sur tout le territoire et sans discrimination.

Il est évident qu'il faut être plus ambitieux et être davantage sur ce qui marche : plus et mieux d'EPS et de sport scolaire. Comme le souligne plusieurs rapports parlementaires sur le besoin de plus d'activités sportives en plébiscitant les 4 heures hebdomadaires d'EPS.

Nous souhaiterions mettre en avant des mesures fortes pour aller dans ce sens avec : des contenus culturels et sportifs ambitieux. Une augmentation des horaires, un plan pluri-annuel de recrutement, des constructions d'installation sportive afin d'allier transition environnementale et qualité d'usage.

Nous demandons la création de postes de titulaires de zone de remplacement et non l'augmentation du recours à des personnels contractualisés.

Nous tenons à vous annoncer une grande manifestation EPS qui aura lieu le 15 mars 2024 afin de promouvoir et montrer le caractère essentiel de cette discipline.

Ce beau Titanic qu'est l'école publique, ne doit pas couler mais il nous faut acquérir le « savoir nager » dans ce flot de réformes inadéquates, prises à la va-vite, et sans concertation et qui cassent toute vocation même les plus tenaces.

Madame la DASEN, le SNEP-FSU du Calvados vous invite, comme l'ensemble de l'assemblée ici présente, à signer la pétition pour une jeunesse plus sportive avec plus d'EPS et de sport scolaire.

Pour une pratique physique et sportive ambitieuse, donnons du corps aux études !

Pour terminer, la FSU appelle tous les personnels à la grève le 1er février prochain. Après le dépôt de 102 alertes sociales au mois de novembre dans le premier degré, après la forte mobilisation des collègues de la voie professionnelle, pour refuser une école du tri social et la relégation des plus fragiles, pour des moyens, du respect et une autre politique éducative, cette première journée de grève sera un signal fort envoyé au gouvernement. Ce que révèle la nomination de Mme la Ministre en matière de politique éducative doit renforcer la détermination des collègues à se faire entendre pour être enfin respecté·es !